

## Un dernier mot

Lorsque j'ai débuté mon mandat à la présidence il y a quatre ans, je n'avais qu'une petite idée de l'ampleur de la tâche. J'ai vite réalisé que l'AEFO est beaucoup plus complexe que je ne le croyais. La défense des membres, les négociations et le fait français sont, bien entendu, les priorités absolues de l'AEFO. Mais il y a plus. Pour faire avancer une cause, pour prendre sa place, pour le mieux-être des membres, l'AEFO s'implique en temps, en ressources humaines, en énergie. Cela se traduit par des nombreux comités, des activités politiques, communautaires ou associatives, des revendications, des prises de position, une présence médiatique constante... Il existe donc tout un monde, peu connu, que je pourrais qualifier de connexe et parallèle... ou de « machine syndicale ».

De nos jours, cette « machine » devient de plus en plus importante, en constante évolution. Il y a une vingtaine d'années, personne n'aurait pu imaginer

que nos membres auraient à maîtriser un nouveau vocabulaire : testing, mieux-être, initiatives gouvernementales, santé mentale, enseignement différencié, communauté d'apprentissage professionnelle... La tâche des membres – que vous soyez travailleuse ou travailleur d'un établissement francophone ou enseignante ou enseignant – n'a cessé de s'accroître, augmentant la menace d'épuisement professionnel. C'est pourquoi j'ai souvent conseillé à un membre d'accepter une nouvelle activité ou un nouveau comité en disant à sa superviseure ou son superviseur : « Oui, mais qu'est-ce que tu m'enlèves de mon assiette, car elle déborde déjà »?

Afin de s'adapter au changement, l'AEFO doit continuer à être près de ses membres. Pour ma part, pendant mes mandats, j'ai tenu à assister aux assemblées annuelles des unités, à participer aux rencontres syndicales dans les lieux de travail. Il m'est arrivé plus d'une fois de rapporter à une élue ou un élu l'anecdote que je tenais d'un membre, afin de donner plus de poids à mes arguments. Chaque histoire personnelle a le potentiel d'aider la collectivité et doit se faire entendre. J'ai également tenu à appuyer les nouvelles présidences en poste dans leurs fonctions.

Le travail n'est jamais fini pour la cause syndicale, pour la francophonie en Ontario, pour l'amélioration des soins de santé mentale, pour l'éducation postsecondaire en français... Je passerai le flambeau à Rémi Sabourin, le président élu de l'AEFO, le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Il a toute ma confiance. Je sais qu'il continuera à veiller sur les dossiers qui me tiennent tellement à cœur et poursuivra de nouvelles avenues pour le mieux-être des membres.

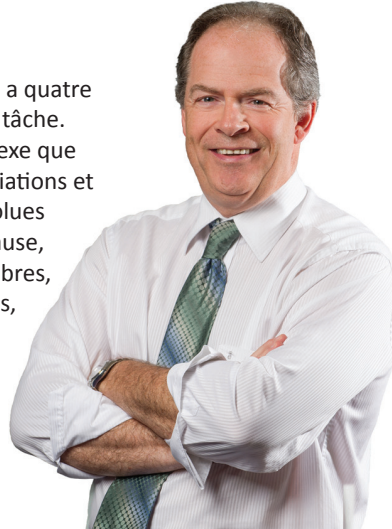
Sur ce, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée tout au long de mes mandats. J'en profite pour vous souhaiter des vacances bien méritées.

À la prochaine!

Le président,



Carol Jolin



Le travail n'est jamais fini pour la cause syndicale, pour la francophonie en Ontario, pour l'amélioration des soins de santé mentale, pour l'éducation postsecondaire en français...

## Heures d'été

Dès le 27 juin, le bureau provincial sera ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h. L'horaire régulier reprendra à compter du 6 septembre 2016. Bon été!

## Quels sont mes droits?

Mon unité de négociation vient de ratifier son protocole d'accord local. En tant que suppléante, je vais recevoir une somme forfaitaire de 1 % du total de mon salaire de 2015-2016 en juillet 2016. De quelle façon cette somme affectera-t-elle mes prestations d'assurance-emploi cet été?

Pour avoir droit aux prestations régulières pendant l'été, vous devez avoir fait de la suppléance à long terme, ou sur une courte période, de façon irrégulière et temporaire. Vous devez avoir cumulé suffisamment d'heures d'emploi assurables durant les 52 dernières semaines.

La date de ratification de votre protocole d'accord local (PAL) est également à considérer. À titre d'exemple, si votre PAL a été ratifié pendant la semaine du 25 avril, la somme forfaitaire sera considérée comme un revenu additionnel pour la semaine du 25 avril, même si vous ne la recevez qu'à la fin juillet. Si vous n'avez pas atteint le maximum alloué de prestations d'emploi, il pourrait y avoir un ajustement de ces prestations.

Que vous ayez fait de la suppléance à court ou à long terme, selon le protocole d'accord central (PAC), vous avez droit à cette somme forfaitaire. C'est un revenu imposable, qu'il faut déclarer. Vous recevrez la somme forfaitaire avant le 31 juillet 2016, si votre unité a ratifié le PAL avant la fin de l'année scolaire 2015-2016. Sinon, vous la recevrez 30 jours après la ratification de votre PAL.

Pour plus de précision, consultez le site de Service Canada au [www.servicecanada.gc.ca/fra/ae/renseignements/enseignant.shtml](http://www.servicecanada.gc.ca/fra/ae/renseignements/enseignant.shtml) ou communiquez avec votre unité.

# Projet Leadership et pédagogie culturels, la fin d'un chapitre

Depuis 2003, l'AEFO, en partenariat avec le ministère de l'Éducation, travaillait au projet Leadership et pédagogie culturels (LPC). Le projet se terminera à la fin de cette année scolaire.

Le projet LPC offrait au personnel enseignant de la formation pour œuvrer efficacement en situation minoritaire et favoriser la construction identitaire des élèves. Au cours des dernières années, le projet LPC a offert, à des milliers de membres, de la formation de base, des suivis, de l'accompagnement et des ateliers sur mesure. Le projet LPC a également contribué à développer l'expertise de conseillères et conseillers pédagogiques qui continueront à propager l'approche culturelle de l'enseignement en Ontario.

En participant au projet LPC, l'AEFO est fière d'avoir contribué à l'épanouissement de l'éducation en langue française et tient à remercier l'ensemble des membres qui ont été impliqués dans toutes les phases du projet, de 2003 à aujourd'hui. L'AEFO remercie plus particulièrement l'équipe pédagogique actuelle composée de Michel Allain, Claire Bélanger et Marie-France Grégoire Cayer.



Leadership  
et pédagogie  
culturels

## Des ressources pour le personnel enseignant

Le personnel enseignant pourra continuer à avoir accès à une banque de ressources au [www.redontario.ca](http://www.redontario.ca), qui suivent les principes de l'approche culturelle de l'enseignement. Une recherche peut être faite par principe (appropriation de la culture, construction identitaire, diversité culturelle, etc.), par niveau, par thématique ou par mot-clé. Il est aussi possible de prendre connaissance des recherches dans divers domaines portant sur l'éducation en situation minoritaire.

## SONDAGE : comprendre le taux de départ du nouveau personnel enseignant

Dans plusieurs pays du monde, le taux de départ du nouveau personnel enseignant est très élevé. De nombreuses enseignantes et de nombreux enseignants quittent la profession au bout de deux à cinq ans, découragés. Se pourrait-il que ce soit par manque de formation et d'appui durant les premières années d'enseignement? Et qu'en est-il du nouveau personnel enseignant au Canada?

Ce sont les questions auxquelles tente de répondre un sondage pancanadien, financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. En effet, bien que le haut taux de départ du nouveau personnel enseignant soit un phénomène qui persiste depuis près de 20 ans, les statistiques pour le Canada sont incohérentes et incomplètes.

Si vous avez cinq ans d'expérience ou moins, et que cette expérience a été acquise dans une école financée par les fonds publics, votre opinion est importante. Le sondage est anonyme et devrait vous prendre une quinzaine de minutes.

Parmi les questions : depuis le début de votre carrière, avez-vous été appuyée ou appuyé? Avez-vous pu profiter d'un mentorat informel entre collègues? Avez-vous eu des sessions de formation? Est-ce que l'appui que vous avez reçu a répondu à vos besoins en tant que nouvelle enseignante ou nouvel enseignant?

Pour en savoir plus (site anglais) : <https://earlycareerteachers.com>.

Répondre au sondage : <http://queensu.fluidsurveys.com/s/teacher-induction-survey-french/>. Date limite : 30 juin 2016.

## Appui pour une université francophone

Après de nombreuses luttes pour l'obtention d'un de nos droits les plus fondamentaux – le droit à l'éducation en français – l'offre de service est loin d'être parfaite, surtout dans le Centre et le Sud-Ouest, où nos jeunes sont tellement mal desservis dans notre langue qu'ils doivent songer à poursuivre leurs études postsecondaires dans un établissement anglophone. Cette situation, déplorable et inacceptable, ne pourrait être en aucun cas palliée par une institution postsecondaire déjà établie.

C'est pourquoi, en appui au Regroupement étudiant franco-ontarien (REFO), à la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) et à l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO), le comité exécutif de l'AEFO a adopté les résolutions suivantes le 7 mai dernier :

*Que l'AEFO appuie la création d'une université francophone pour les régions du Centre et du Sud-Ouest de la province de l'Ontario, et ce, en accordant la priorité à la région du Grand Toronto.*

*Que l'AEFO demande au gouvernement de l'Ontario de s'engager à faciliter et à soutenir une étroite collaboration entre la nouvelle université francophone et les institutions francophones postsecondaires existantes, et ce, dans le but de voir à l'accroissement de la capacité du système d'éducation de l'Ontario à dispenser un enseignement postsecondaire en langue française dans les régions du Centre et du Sud-Ouest de la province.*

L'AEFO a fait parvenir une lettre faisant part des résolutions du CE à la première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, à la ministre de l'Éducation, Liz Sandals, à la ministre déléguée aux Affaires francophones, Madeleine Meilleur, et au ministre de la Formation et des Collèges et Universités, Reza Moridi.



Association des enseignantes et  
des enseignants franco-ontariens  
290, rue Dupuis, 4<sup>e</sup> étage,  
Ottawa (Ontario) K1L 1B5



613 244-2336 ou 1 800 267-4217  
613 563-7718 ou 1 888 609-7718

En Bref numéro 702 / Tirage : 1 700 / ISSN 0714-5578



[aefo@aefo.on.ca](mailto:aefo@aefo.on.ca)  
[aefo.on.ca](http://aefo.on.ca)